

Démocratie, Nouvel Ordre Politique Imposé En Afrique : Espoir Ou Illusion

MBALA SINZA Pistis, BIDIE DIMBU Hermite, KIBWE KYEMO

Université Pédagogique Nationale (U.P.N), Kinshasa/ Ngaliema, R.D.C

Auteur correspondant : MBALA SINZA Pistis



Résumé : Il sera question d'étudier le processus de la démocratisation dans quelques Etats Africains qui ont longtemps subi le système dictatorial du monopartisme aux années 90, où il y a eu des conférences pour faire la relecture de l'histoire politique de quelques pays d'Afrique de l'Ouest comme le Bénin. Aussi, nous allons aborder particulièrement le processus de la démocratisation très mouvementé en RD Congo qui a aussi débuté aux années 90.

Mots clés : Démocratie, Nouvel Ordre Politique Imposé, Afrique : Espoir, Illusion.

I. Introduction

L'actualité vient régulièrement l'illustrer : la démocratie en Afrique « reste un acquis fragile ». On ne saurait nier que les scrutins pluralistes progressent depuis les années 1990, qui ont vu l'émergence de processus de démocratisation sur l'ensemble du continent.

Pour autant, sans noircir exagérément le tableau, des soubresauts réguliers montrent que rien n'est définitivement enraciné. A ce sujet, le dernier rapport commun des Nations Unies, de l'OCDE et de la Banque Africaine du développement, BAD, « Perspectives économiques en Afrique 2013 » considère précisément ces progrès comme trop lents.

Tout en reconnaissant les avancées, il voit que les institutions politiques sont encore trop souvent « à la merci d'une érosion progressive des normes et règles démocratiques ou de la résurgence des coups d'État militaires ». Les acquis sont toujours menacés, en témoigne le fait que plusieurs gouvernements élus ont été renversés ces dernières années, c'est le cas de la Guinée Bissau, du Mali et en Centrafrique.

II. Cadre théorique

II.1. QUELQUES PAYS MARQUES PAR LE SYSTEME DICTATORIAL DU MONOPARTISME AVANT LES ANNEES 1990

Depuis les années 1990, le processus de démocratisation a véritablement démarré avec l'idée de « Conférence Nationale » pour mettre à certains régimes autocratiques et ou à parti unique. C'est un forum organisé sur le modèle des « Etats Généraux » convoqués lors de la Révolution française de 1789. La formule de la Conférence Nationale devenant le passage obligé pour résoudre les problèmes institutionnels et politiques qui se posaient dans presque tous les Etats africains. C'est avec douleur que, dans la plupart des cas, les Conférences nationales sont accouchées d'une souris.

II.2. LA CONFERENCE NATIONALE DE BENIN

L'organisation des conférences nationales a commencé avec le Bénin, l'un des pays de l'Afrique de l'Ouest. Elle fut organisée en février 1990, et elle était dirigée par un prélat catholique. Toute la société béninoise y est représentée : les dignitaires du régime «

marxiste-léniniste », les paysans, les ouvriers, les intellectuels, les syndicats, les milieux religieux, les fonctionnaires et les militaires, les Chefs coutumiers. Etc. : en un mot, tout ce que le Bénin compte des forces vives.

La Conférence nationale béninoise s'est prononcée contre le monopartisme et l'a aboli. Elle a instauré le multipartisme intégral et a abouti à l'élaboration des nouvelles règles du jeu politique, consacrées par une nouvelle Constitution. L'organisation des premières élections et le reste du calendrier de la transition ont été confiées à un gouvernement d'union nationale dirigé par un Premier ministre doté des pouvoirs les plus étendus. Monsieur Nicéphore Soglo, un Ancien Administrateur de la Banque Mondiale, a remporté ces élections présidentielles qui ont permis au Bénin d'amorcer la phase de la reconstruction nationale.

Avec les élections de 1996 et la victoire de Mathieu Kerekou, on pouvait dire que le Bénin avait réussi à boucler son cycle transitionnel en montrant son aptitude à vivre l'alternance politique sans violence et civilisée. Plus de dix ans après l'expérience béninoise d'alternance force l'admiration de par le monde.

Avant le Bénin, il y a eu le Sénégal. A l'époque, le Président Léopold Sédar Senghor avait passé le pouvoir à son dauphin, Abdou Diouf. Dans ce transfert, on ne peut pas véritablement parler d'alternance politique entre le pouvoir et l'opposition ; Abdou Diouf étant membre du même camp que Senghor.

C'est plutôt entre le Président Diouf et le Président élu en 2000, M. Abdoulaye Wade, puis entre Wade et Macky Sall, élu en 2012, que l'on pouvait parler d'une véritable alternance politique. Quoiqu'il en soit, c'est l'exemple béninois qui a fait école puisqu'il a été suivi par le Congo-Brazzaville, le Zaïre, Togo et de Gabon notamment.

Disons un mot sur les exemples d'autres pays qui ont changé des formes des gouvernements sans passer par la conférence nationale, tel est le cas Mali.

a) LA CONFERENCE NATIONALE AU MALI

Au Mali, il n'y a pas eu de Conférence nationale, mais la tyrannie a été vaincue par une révolte populaire. Le Général Moussa Traoré avait signé son propre « mandat de dépôt » en donnant ordre à ses troupes de tirer sur les manifestants. Répondant à un mouvement de colère populaire et de solidarité pour faire pression sur le tyran, les militaires, conduits par le Général AMANITOU MANI TOURE, avaient pris la lourde décision de l'arrêter et de le déférer devant la justice malienne. Ils ont également tenu leur promesse de remettre le pouvoir aux civils après avoir organisé des élections pluralistes en 1993.

Depuis lors, le Président Alpha Konaré s'était fait connaître par sa gestion démocratique des institutions maliennes : surtout qu'il n'avait pas souhaité se succéder à lui-même lors de la présidentielle de 2000, remportées par Amani Toumani Touré. Lui-même s'est fait renverser au pouvoir par des militaires, qui ont laissé la suite de la transition au Président de l'Assemblée et qui a organisé en 2013 la présidentielle qu'avait remporté Ibrahim Boubakar Keita.

Toute cette douleur qu'endure l'Afrique aujourd'hui est le prélude à la démocratie. La République Démocratique du Congo est la plus caractéristique d'entre tous. Mais avant de parler de la RDC, soulignons qu'une quasi-totalité des pays africains s'inscrivent dans la même veine. Au passage, nous évoquons les cas du Togo et de la Côte d'Ivoire considérés comme quelques-uns parmi les plus épidermiques dans leur passage à la démocratisation.

b) LA CONFERENCE NATIONALE DU TOGO

Au Togo, poussé par les grondements de la rue, le Général Eyadema organise une Conférence Nationale que l'opposition saisit pour exiger, en vain, sa démission. Monsieur Joseph Kokou Kofigoh, désigné premier ministre lors des assises, gère une transition rendue explosive par la difficulté de faire vivre ensemble les rancœurs de tous bords qui ont été accumulées suite à trois décennies émaillées d'incertitudes totales.

Les élections qui sont organisées en septembre 1993 sont remportées par le « Patriarche ». Dans des conditions que certains observateurs étrangers ont qualifiées de douteuses. La menace d'une guerre civile guettait le pays. La désignation de Monsieur

Edem Kodjo au poste de premier ministre est les conflits entre le Président de la République et le premier ministre n'ont pas aidé à clarifier la situation.

Le Togo est ²engluée dans sa transition qui ne devait prendre fin qu'avec le départ du Général Eyadema du pouvoir survenu suite à son décès. Sa succession est immédiatement assurée par Faure Gnassingbé, son fils que l'entourage familial et militaire installe au pouvoir comme Joseph Kabila en RDC.

Des élections ont été organisées en 2006, remportées par le Président Faure Gnassingbé. Son déroulement, ainsi que les résultats mitigés n'ont pas complètement permis de dire que le Togo est sorti de la tourmente transitionnelle, tant que Gilchrist Olympio, l'éternel opposant, n'a toujours pas réussi à intégrer complètement le jeu politique.

c) LA CONFERENCE DE LA COTE D'IVOIRE

La Côte d'Ivoire a eu une trajectoire démocratique particulière. Dans ce pays, la Conférence nationale n'a pas été organisée, le Président Félix Houphouët Boigny dont le pouvoir n'était pas aussi fragilisé, que celui de ses homologues, s'y est fortement opposé.

En 1990, poussé par les événements, le Président de la République s'est résolu à " libéraliser son régime en acceptant le multipartisme puisque la Constitution de 1960 a subi quelques modifications dont celles de 1963 et 1990.

Depuis son accession à l'indépendance, la Côte d'Ivoire avait toujours été régie par un système de parti unique de fait. Le leadership d'Houphouët ainsi que la pénétration de l'Etat ivoirien par les structures du Parti Démocratique de la Côte d'Ivoire (PDCI) ont permis à ce pays d'avoir une stabilité constitutionnelle, institutionnelle et politique, en plus d'une relative expansion économique en particulier dans les années soixante-dix et quatre-vingt, enviée sur le continent.

Félix Houphouët-Boigny, décédé officiellement le 7 décembre 1993, jour de l'indépendance de son pays, il n'était pas allé au bout de son 7ème septennat. Il l'avait remporté en 1990 face à Laurent Gbagbo, plus jeune que lui de 40 ans. Mais avant son décès, il avait pris soin de désigner un dauphin en la personne de Monsieur Konan Bédié.

De son vivant, une véritable légende, mais le Président Houphouët Boigny lègue à ses compatriotes un pays en proie à une profonde crise économique. Et surtout, sa succession a laissé une impression d'alternance inachevée, démon qui poursuit son pays jusqu'à ce jour. Parce qu'il n'a libérée le pouvoir que par son décès, Houphouët-Boigny confirme la thèse selon laquelle pour un « Patriarche », le mandat à la tête de l'État est à vie.

Les élections organisées en 1995 par le dauphin d'Houphouët-Boigny sont remportées par celui-ci avec plus de 95% de suffrages, un score de l'époque à laquelle la Côte d'Ivoire voulait tourner le dos. Le Président Konan Bedé s'est englué, peu de temps après, dans une manœuvre politicienne peu intelligente en cherchant par tout moyen à disqualifier son challenger, l'ancien Premier Ministre Alassane Dramane Ouattara.

Konan Bedé est destitué, le 24 décembre 1999 par un Coup d'Etat militaire qui a porté le Général Robert GUEÏ au pouvoir. Le nouveau pouvoir à hercher avec beaucoup de mal à poursuivre le processus de démocratisation dont il était permis de penser que seule la vie politique débarrassée du débat empoisonné sur «l'Ivoirité» et, seules, des élections libres, sans exclusif et sans tricherie sauveront le processus balbutiant de la démocratisation de la Côte d'Ivoire.

L'histoire politique de la Côte d'Ivoire de ces dernières années a été douloureuse aussi bien pour les Ivoiriens que pour l'ensemble de la sous-région, compte tenu de la position géostratégique de ce pays. En effet, les événements qui suivent en témoignent. Deux ans après son coup d'Etat, Robert Guéï est tué dans un contexte électoral marqué par des violences et la contestation des résultats. Laurent Gbagbo, le vainqueur des élections présidentielles, pour n'avoir pas réussi à résoudre le brûlot de « l'ivoirité », est confronté à une insurrection des jeunes montés contre lui et soutenus par les pays voisins.

En 2008, la Côte d'Ivoire était coupée en deux. Au Nord, c'était les Forces rebelles et au Sud, les forces gouvernementales. L'intervention militaire française de la « Force Licorne » a tenté de stabiliser la situation et de garder les belligérants à bonne distance les uns des autres jusqu'aux élections sans cesse reportées et dont leur tenue avait débouché sur une nouvelle crise ayant

produit beaucoup de crimes pour lesquels Gbagbo et son ancien ministre Blé Goudéa ont été poursuivis et arrêtés devant la Cour Pénale Internationale.

A travers le survol de ces illustrations, il nous convient de constater que le processus de démocratisation, en cours dans plusieurs pays africains, est encore long. Ce qui se passe en Afrique sur le plan politique renforce l'idée du paradoxe et de malentendu. Paradoxe, parce que, d'une part, les ressources du continent sont immenses, tant sur les plans démographique, environnemental, culturel, économique, etc.

D'autre part, les difficultés croissent et des goulots d'étranglement au développement se multiplient partout. Malentendu, de voir que chaque acteur politique, qu'il soit individuel ou collectif, a sa propre interprétation de la démocratie à mettre sur pied dans le but de sortir du sous-développement qui étouffe les peuples. Aussi, pour être beaucoup plus précis et dense, le cas de la RDC mérite que l'on s'y attèle un peu plus longuement. Ce n'est qu'à la suite de cette illustration plus détaillée que les enseignements sur le processus de démocratisation seront tirés.

II.3. TRAJECTOIRE DEMOCRATIQUE ET CONTRADICTOIRE EN RDC

La trajectoire politique de la République Démocratique du Congo implique toute la sous-région des pays des Grands Lacs et au-delà. Elle permet de mieux apprécier et appréhender les contraintes et surtout les obstacles rencontrés par les Africains dans l'édification d'un Etat de droit et dans la modernisation de la société qui constituent les objectifs fondamentaux du processus de démocratisation dans ce pays.

L'histoire politique congolaise renseigne que ce pays est parsemé de paradoxes. Mieux la connaître permet de mieux apprécier la situation actuelle du pays qui peine à poser les bases solides de son développement, de son existence pérenne, c'est-à-dire de sa survie dans un monde qui voit son espace se rétrécir chaque jour.

Le destin du Congo-Kinshasa s'exprime en termes d'un territoire exploité au détriment des originaires. Comme l'histoire le montrera, à la décolonisation le bref intermède de la première expérience démocratique a été emporté par un pouvoir autoritaire. Trois décennies de monolithisme ont consacré la troisième expérience d'appropriation du territoire congolais et dont la convocation de la Conférence nationale aux années 1992 se proposa comme un moment de relecture.

L'objectif des travaux de la « Conférence Nationale Souveraine » organisée en 1991-1992 était de démocratiser la société congolaise pour mettre fin à plus de 20 ans d'un pouvoir sans partage de Mobutu caractérisé par la déliquescence de l'Etat, la violence politique et la criminalisation de l'économie du pays par une élite dirigeante prédatrice et corrompue.

Ce processus de démocratisation de la RDC qui se déroule tout aussi péniblement, suit plusieurs phases avec l'espoir de casser le cycle d'appropriation du pays pour le compte d'un individu et de l'occident.

Les principales étapes de cette longue et douloureuse transition démocratique marquées par les Consultations populaires de 1989, la Conférence Nationale Souveraine (1991-1993), les guerres de 1996-2013, le Dialogue Inter congolais (2002) et les élections générales de 2006, celles de 2011 et 2018.

a) LES CONSULTATIONS POPULAIRES SOUS MOBUTU

En janvier 1990, le Maréchal Mobutu décide d'organiser des « consultations populaires » où les Zaïrois étaient appelés à donner leurs opinions et recommandations sur le fonctionnement des institutions du pays.

Les opinions recueillies à travers le pays par les envoyés du Président Mobutu étaient très critiques et sévères. Dans l'écrasante majorité, le Mouvement Populaire de la Révolution (MPR Parti-Etat) est rendu responsable du « Mal zaïrois » caractérisé par la crise « multiforme » du pays. Il est désavoué. Les Zaïrois expriment leur volonté de voir instaurer le multipartisme.

Dans une allocution prononcée devant les militants du MPR, réunis à N'sele, le 24 avril 1990, et tirant les enseignements de ces consultations populaires, le Maréchal Mobutu prend congé du MPR, et a mis, par ce fait, fin son « rôle dirigeant du MPR », devenu fait privé, c'est-à-dire un simple parti politique.

Le pluralisme politique proclamé dans ce discours du 24 avril 1990 limite à trois, dans un premier temps, le nombre des partis politiques autorisés, c'est-à-dire un multipartisme intégral à trois.

S'exprimant, le 30 juin 1990 à l'occasion de la fête nationale de l'indépendance, le Président de la République le Maréchal Mobutu, annonce le calendrier des « élections primaires », à l'issue desquelles, les trois premières formations politiques gagnantes seront constitutionnellement reconnues. A cette date, plusieurs dizaines de candidats partis politiques ont été enregistrés. Ces élections n'auront jamais lieu. L'opposition ayant refusé d'adhérer au principe du tripartisme, y voyant une manœuvre du pouvoir d'établir ce qu'elle appelle un « multi mobutisme ».

Dans un manifeste, trente-neuf formations politiques rejettent la loi sur les partis politiques, inaugurant par ce geste l'idée de regroupement déjà expérimentée dans les années 60, laquelle donnera naissance à « l'Union Sacrée de l'Opposition » (USO) qui deviendra « l'Union Sacrée de l'Opposition Radicale » (USOR) après l'exclusion de certains de ses membres de la Révolution (MPR-Parti-Etat) est rendu responsable du « Mal zaïrois » caractérisé par la crise « multiforme » du pays. Il est désavoué. Les Zaïrois expriment leur volonté de voir instaurer le multipartisme.

Dans une allocution prononcée devant les militants du MPR, réunis à N'sele, le 24 avril 1990, et tirant les enseignements de ces consultations populaires, le Maréchal Mobutu prend congé du MPR, et a mis, par ce fait, fin son « rôle dirigeant du MPR », devenu fait privé, c'est-à-dire un simple parti politique.

Le pluralisme politique proclamé dans ce discours du 24 avril 1990 limite à trois, dans un premier temps, le nombre des partis politiques autorisés, c'est-à-dire un multipartisme intégral à trois. S'exprimant, le 30 juin 1990 à l'occasion de la fête nationale de l'indépendance, le Président de la République le Maréchal Mobutu, annonce le calendrier des « élections primaires », à l'issue desquelles, les trois premières formations politiques gagnantes seront constitutionnellement reconnues.

À cette date, plusieurs dizaines de candidats partis politiques ont été enregistrés. Ces élections n'auront jamais lieu. L'opposition ayant refusé d'adhérer au principe du tripartisme, y voyant une manœuvre du pouvoir d'établir ce qu'elle appelle un « multi mobutisme ».

Dans un manifeste, trente-neuf formations politiques rejettent la loi sur les partis politiques, inaugurant par ce geste l'idée de regroupement déjà expérimentée dans les années 60, laquelle donnera naissance à « l'Union Sacrée de l'Opposition » (USO) qui deviendra « l'Union Sacrée de l'Opposition Radicale » (USOR) après l'exclusion de certains de ses membres qui ont basculé dans la « Mouvanse présidentielle ».

En octobre 1990, comprenant le bénéfice qu'il pourrait en tirer, le Président Mobutu élargit le système à un pluralisme intégral. Il annonce par la même occasion sa candidature à l'élection présidentielle prévue avant le 5 décembre 1991, date butoir de l'expiration de son troisième septennat.

L'opposition ne pouvait feindre d'ignorer la manœuvre politicienne sous-jacente à un tel élargissement. Ce que le pouvoir recherchait, c'est la fragilisation de l'opposition en favorisant ou en créant un système multipolaire des partis politiques microscopiques reprochés de corruption généralisée.

Cette stratégie visait à provoquer l'implosion du système politique zaïrois. Objectif largement atteint puisque, en février 1991, le ministère de l'Administration du territoire a enregistré 66 partis politiques. Ce chiffre sera dépassé et porté à 156 à l'ouverture de la Conférence Nationale Souveraine. Cent-dix de ces partis politiques seront désignés sous l'appellation de « partis du consensus », se disant prêts à collaborer avec le Maréchal Mobutu.

Les libertés d'association et d'opinion conquises, il devenait évident que la définition d'un nouvel ordre politique zaïrois s'imposait. Restait à trouver le cadre. Le Zaïre, toutes opinions confondues, exigera les états généraux des forces vives du pays.

II.4. LA CONFERENCE NATIONALE SOUVERAINE

Le 29 Avril 1991, après de nombreuses hésitations, le Président Mobutu convoque une Conférence Nationale politique chargée de préparer un projet de Constitution qui devrait régir la 3^{ème} République. Il lui confie également la mission de l'élaboration d'une nouvelle loi électorale pour l'organisation des élections libres et pluralistes.

Plusieurs partis d'opposition refusent de s'impliquer dans la formule proposée par Mobutu. Ils réclament « son départ du pouvoir ». Ils proposent leur propre formule de « Conférence Nationale Souveraine » (CNS), qui devra être composée de « toutes les forces vives de la Nation » et qui était chargée de jeter les bases de la troisième République.

Son calendrier prévoit la rédaction d'une nouvelle Constitution, la formation d'un gouvernement de transition chargé d'appliquer le calendrier politique, l'organisation des élections et la mise en place des nouvelles institutions élues démocratiquement.

Après plusieurs reports, les travaux de cette Conférence Nationale s'ouvrent le 7 août 1991. Les « Conférenciers », comme on les nommait, qui sont au nombre de 1875 délégués proviennent de tous les milieux, à savoir, les institutions publiques, les partis politiques et la « Société Civile ». Dès le démarrage de la Conférence, ils proclament la « souveraineté » des assises. La majorité de la population adhère et soutient les Conférenciers qui croient alors que le glas sonne pour le régime du Maréchal Mobutu.

Plaine d'illusions, la population croit encore plus à sa victoire lorsque le 15 août 1992, la Conférence Nationale Souveraine qui est dirigée par le feu Monseigneur Laurent MOSENGWO PANSINYA, alors Archevêque de Kisangani, élit Monsieur Etienne TSHISEKEDI WA MULUMBA, le leader de l'opposition, au poste de Premier ministre d'un gouvernement de salut public.

Le 23 août 1992, les délégués à la Conférence Nationale Souveraine (CNS) adoptent un « Acte de transition » qui modifie l'appellation du pays et son régime. La République du Congo était, dans cet acte, un Etat fédéral avec un régime parlementaire bicaméral, comme en 1960.

La « commission constitutionnelle » présidée par Mr. Marcel LIAHU élabore un texte constitutionnel en rapport, qui définit la nature du nouvel Etat. Elle est l'une des commissions dites « sensibles » de la CNS, de même que la « commissions des biens mal acquis », « la commission des assassinats et violations des Droits de l'Homme ».

L'opposition pose des conditions pour sa participation aux élections. Ses exigences sont jugées irréalistes. Pour les observateurs de la vie politique zaïroise de l'époque, cette chronique qui met en lumière les conflits de leadership au sommet de l'Etat rappelle bien ce qui s'est passé en 1960 et qui avait opposé le Premier Ministre Patrice Emery LUMUMBA au Président de la République Joseph KASA-VUBU.

À l'époque, le Maréchal MOBUTU avait tranché en sa propre faveur en écartant du pouvoir les deux personnalités. Pendant que les politiciens se disputent le pouvoir à Kinshasa, la population vit l'une des périodes les plus tragiques de son histoire. La crise économique a atteint des niveaux record, avec une inflation de 10.000% en 1994.

Par deux fois de suite, Kinshasa et les principales villes du pays sont le théâtre des pillages encouragés et organisés. Une première fois en septembre 1991 ; une seconde fois en janvier 1993 où plusieurs centaines d'hommes sont tués lors des opérations de sécurisation.

II.5. LA GUERRE DE LIBERATION DE 1996

Alors que le pays s'était remis à espérer et à attendre l'organisation prochaine du référendum constitutionnel, le Kivu s'est embrasé sous la poussée de l'Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo (AFDL), conduite par celui que personne n'attendait, Monsieur Laurent-Désiré Kabila.

La guerre est, en réalité, la suite logique de quatre faits politiques et/ou géopolitiques majeurs suivants :

- Les attermoissements du processus de démocratisation du Zaïre et la longue gestion désastreuse du régime du Maréchal Mobutu interpellent la population congolaise ;
- Le génocide de Tutsi et des hutus modérés à la suite de l'assassinat du Président Juvénal Habyarimana en 1994 ;

- La déliquescence de l'Etat zaïrois, dont le territoire est devenu, à la fois, le bastion de la mafia et base arrière de nombreux groupes rebelles étrangers pour la déstabilisation de leurs pays respectifs
- Pour les Etats-Unis d'Amérique, le nouvel ordre en Afrique centrale et dans la région des grands lacs doit s'appuyer sur des nouveaux leaders dits non idéologiques.

C'est donc une grande et puissante coalition des ennemis de Mobutu qui complotait pour mettre fin à trois décennies de règne du Maréchal. Il ne manquait plus que l'occasion. Elle est trouvée en septembre 1996 lorsque la nouvelle de l'état de santé jugée critique, le Maréchal Mobutu s'est hospitalisé « secrètement » en Suisse se répandait. Affaibli physiquement, Mobutu n'était pas en mesure de gérer une guerre et d'en sortir vainqueur. Tel a été le raisonnement des Etats-Majors de la coalition anti-mobutisme.

Ainsi, la guerre commença en avril 1996, par des escarmouches et s'intensifie avec les attaques des villes de l'Est de la RDC. Cette guerre a été la suite des événements qui confirment la prédiction de M. Jacques Delors, alors Président de la Commission Européenne, selon laquelle : la décennie quatre-vingt-six risquait d'être celle de l'explosion politique de l'Afrique « qui va devenir une zone d'instabilité fondamentale ». Avec cette guerre, la question de l'avenir de la démocratisation du Zaïre était posée. L'on était alors enclin à penser que le processus allait être accéléré. D'où l'enthousiasme de tous ceux qui luttèrent depuis des nombreuses années sans succès contre le régime de Mobutu et qui pensaient que les « choses » allaient finalement bouger.

En effet, la guerre du Zaïre a révélé la multiplicité des enjeux du pouvoir et des stratégies des acteurs nationaux, régionaux et internationaux. Parmi les acteurs partie prenante au conflit, soit dans les causes, soit dans les effets, soit même dans les solutions, il y a d'abord les Congolais et la confrontation entre le pouvoir mobutisme et les forces d'opposition.

Les forces politiques d'opposition ont partagées entre deux stratégies pour renverser Mobutu. Pour certains, il faut s'appuyer sur la légalité qui fait suite à la Conférence Nationale Souveraine'. C'est la stratégie de l'opposition dite « radicale » ou « Union Sacrée » formée autour de l'UDPS sous le leadership de TSHISEKEDI Etienne, le PDSC et quelques fractions lumumbistes.

Pour elle, le poste de Premier ministre lui revient de droit suivant les accords passés avec la « mouvance présidentielle ». Au moment où la guerre éclate, M. Etienne Tshisekedi, qui est le « Chef de file de l'opposition non armée », propose la formation d'un gouvernement d'Union Nationale qu'il dirigera et qui sera chargé de négocier avec le Chef rebelle Laurent-Désiré Kabila. Mais, le Maréchal Mobutu décide de reconduire Monsieur Kengo Wa Dondo à la tête du gouvernement.

Ce Gouvernement-là était chargé de conduire la reconquête des régions (Provinces) de l'Est fortement occupées par les forces de l'AFDL aidées essentiellement par l'Ouganda, le Rwanda et le Burundi. Mais, l'offensive « totale et foudroyante » promise par le Général LIKULIA, qui était le Vice-Premier ministre chargé de la Défense, échoue. L'armée de reconquête était en réalité inorganisée et inefficace.

Plus inquiétant pour le pouvoir, les militaires zaïrois manquent de volonté pour se battre. Surtout qu'ils ne savent plus au nom de quel pouvoir ils doivent se battre ; puisque le régime mobutisme les a réduits à la misère. Ils sont impayés depuis plusieurs mois, trouvant le moyen de vivre dans la débrouille et le pillage systématique des zones contrôlées encore par le gouvernement. Fuyant le combat sans combattre, le dispositif zaïrois de défense cède régulièrement du terrain face à la poussée des forces de l'Alliance.

A l'évidence, seule la négociation aurait pu sauver les troupes loyalistes d'une déconfiture totale. L'émergence de l'opposition armée était une nouvelle donne qui a modifié considérablement les règles du jeu. L'Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo pensait que sa stratégie militaire, appuyée sur des actions politiques et diplomatiques, allait lui permettre de réussir la liquidation du régime mobutisme. Cette stratégie a commencé par la phase des ralliements politiques à l'Alliance.

L'AFDL ou l'Alliance elle-même n'avait été formée officiellement que, le 18 octobre 1996 à Lamera Kivu, plus d'un mois, après le déclenchement « officiel » des hostilités. Les personnalités qui la « créent » ont chacune une histoire de militance politique.

La création de l'AFDL constitue le premier maillon de la « plate-forme » politique que les acteurs politiques de Kinshasa n'attendaient ni n'avaient prévu. Cette nouvelle force s'est imposée. Laurent-Désiré KABILA a multipliés appels en direction de ses compatriotes en vue d'obtenir leurs ralliements.

Il comptait notamment sur les lumumbistes, les partisans de TSHISEKEDI et d'autres formations politiques de Kinshasa composant « l'Union Sacrée ». La guerre est dirigée contre tous ceux qui ont participé à la gestion Mobutienne. La CNS les avait pointés du doigt dans la Commission des assassinats et violations de droits de l'homme ainsi que dans la Commission des Biens mal Acquis.

Au moment du conflit, la neutralité des organisations de la Société Civile est souhaitée par les belligérants. Ce qui n'empêche pas les pressions de s'exercer sur elles ; surtout qu'il leur arrive d'être les témoins des exactions ou d'en subir elles-mêmes. Dans la plupart de cas, les ONG zaïroises défendent leur « petit village » sans pour autant clarifier leur position, vis-à-vis du gouvernement dont elles sont récupérées le rôle régalien, ni vis-à-vis de l'opposition armée considérée par leurs dirigeants tantôt comme alliée dans la lutte contre le régime Mobutu, tantôt comme envahisseur et ennemie. Cependant, les populations locales ont rapidement adhéré au « discours libérateur » de l'Alliance.

Pendant ce temps, sur le plan militaire, la stratégie de l'Alliance est de généraliser les attaques en poussant de plus en plus loin vers l'Ouest. La ville de Kisangani est un objectif capital sur le plan symbolique. L'occupation de cette ville permettrait en outre de neutraliser la principale base arrière de l'armée gouvernementale et d'inscrire définitivement la lutte armée comme la seule voie d'accéder au pouvoir au Zaïre. Il restait évidemment à réussir la conquête des autres riches provinces du pays notamment le Katanga et les deux Kasai de l'époque (occidentale et orientale) ; avec pour conséquence prévisible d'asphyxier financièrement Kinshasa. Et surtout, il fallait atteindre Kinshasa et Gbadolite, fief de MOBUTU.

Puisqu'il était difficile d'occuper militairement tout le territoire national, la stratégie de l'Alliance avait eu pour objectif d'occuper le maximum du territoire national « utile » (entendu : plus riche) pour être en position de force dans les négociations politiques. Toutefois, durant le déroulement de la campagne militaire, l'Alliance a compris qu'elle pouvait et allait gagner la guerre grâce aux ralliements de plusieurs groupes armés. Parmi les ralliés, il y a les ex. Gendarmes Katangais ou leurs descendants venus d'Angola.

Parti après la liquidation de la sécession katangaise dans les années soixante, ce groupe est l'auteur de deux guerres zaïroises, la première est celle de 1977 dite « guerre de 80 jours » et la deuxième est celle de 1978 ou « guerre de six jours » qui ont failli emporter le régime. Celui-ci n'a été sauvé que grâce à l'intervention des armées étrangères ; notamment françaises et marocaines et d'autres pays africains qui sont intervenus pour sauver le régime autocratique Mobutien en 1977. Les alliés du régime ont reproché au Maréchal MOBUTU dans sa manière de diriger autocratiquement le pays on lui exigeant de libéraliser la vie politique.

Devenus les « Tigres » sous la bannière du Front National de Libération du Congo (FNLC), les ex. Gendarmes katangais vont se rallier à l'AFDL après la prise de Kisangani, se ralliement est organisé et facilité grâce aux contacts qui ont lieu entre Kabila avec certains animateurs du FNLC qui étaient exilés en Belgique. Les « Tigres » ont permis de prendre les villes du Katanga et deux Kasai de l'époque aux côtés de l'Armée angolaise.

Cette dernière qui amène le Commandant Faustin MUNENE dans « ses valises », sera décisive pour marcher sur Kinshasa après Kikwit et la bataille de KENGE, le dernier bastion verrou ou avant la Capitale et la capitulation du Maréchal MOBUTU.

Pendant que la guerre « battait son plein », la diplomatie fonctionnait et avait pour objectif de faire pression sur les belligérants pour les amener sur la table de négociation. Les puissances qui ont parrainé ces négociations voulaient faire admettre à MOBUTU et à KABILA, l'idée du partage équitable et équilibre du pouvoir.

Des réunions organisées au Togo, en Afrique du Sud et sur le large de Pointe-Noire au Congo-Brazzaville à bord d'un navire militaire sud-africain portant le nom d'Utenika, sous le patronage des Etats-Unis d'Amérique et du feu Président Sud-Africain M. Nelson MANDELA, échouent toutes. Le doute n'était plus permis ; Laurent-Désiré Kabila était convaincu de sa victoire sur l'approche militaire.

Pendant ce temps, les villes de Goma et Lubumbashi sont prises d'assaut, en ce début du mois "de mai 1997, par les Zaïrois de la diaspora venus surtout d'Afrique, d'Europe et d'Amérique. Répondant qui, à l'appel affectif de la Patrie, qui à l'invitation politique du chef rebelle voire même à un désir de concrétiser un projet de retour au pays natal, ces centaines des Zaïrois étaient en fait les éclaireurs de leurs compatriotes, pour qui, la victoire de l'Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo(A.F.D.L-

) ouvrirait des nouvelles et intéressantes perspectives pour le Zaïre ; ou mieux, la chute de Mobutu consacrerait la fin de la dictature et le début d'une nouvelle ère de démocratie au pays. Le malentendu était là et la suite des événements le montrera davantage.

Lorsque les Forces de l'Alliance entrent en file indienne à Kinshasa, le 17 mai 1997, tous les espoirs sont permis. Le Zaïre comme dénomination de l'Etat est débaptisé. La République Démocratique du Congo rétablie et proclamée par Laurent Désiré KABILA, qui s'est autoproclamé Président de la République.

Apparaît dès lors comme un immense chantier où, pour les uns, tout est à reconstruire : ceux-là partent de l'idée que Mobutu a hérité d'un Etat organisé et prospère, qui la complètement ruiné et détruit en trois décennies de règne. Pour les autres, tout est à construire.

Autrement dit, l'Etat congolais post colonial n'a jamais été édifié ; le projet lumumbiste, le seul démocratique, ayant été inopinément interrompu par les forces antinationalistes, c'est à ce niveau qu'il faudrait reprendre et redémarrer.

À Kinshasa, l'engouement pour bâtir un Etat moderne, démocratique et puissant est à son comble. Dès leur arrivée, les nouvelles élites découvrent l'état de délabrement général du pays. Toutes les infrastructures administratives, économiques, sociales, etc. sont à reconstruire. Kinshasa et les villes traversées par les forces de l'Alliance offrent l'image des lieux ravagés par le cyclone.

Le Gouvernement de Salut Public installé par le Président M^zée KABILA inaugure forum sur forum pour collecter des idées et des initiatives. L'enthousiasme est général. C'est dans ce cadre que le colloque sur le développement a été organisé par des Congolais de la diaspora. L'initiative gouvernementale d'organiser une rencontre nationale sur la reconstruction n'a pas abouti ; elle est emportée par des conflits fratricides.

Pour reconstruire ce vaste Etat, le Gouvernement de L'AFDL élaborera un plan triennal de plus de 3 milliards de dollars. Il demande le concours des bailleurs de fonds. Des promesses sont faites par « les amis du Congo-Kinshasa » à Bruxelles ; mais, elles ne seront pas tenues.

Le gaspillage des ressources nationales, la gabegie financière, la corruption et l'impunité forment le terreau du mobutisme. Pour y remédier, il faut faire une sorte de révolution. Celle-ci ne se produit point, on a assisté par ailleurs à la manifestation de mêmes pratiques décriées sous le Maréchal MOBUTU jusqu'au point où le Président Kabila ne s'est pas empêché de qualifier ses collaborateurs de bande d'aventuriers. Et les autres collaborateurs vont se désolidariser de lui tout en dénonçant sa manière de gérer avec les gels de la dictature du régime comme sous Mobutu.

II.6. GOUVERNEMENT DE KABILA DIT DE SALUT PUBLIC

A Kinshasa, le nouveau Chef de l'Etat publie la liste de son premier Gouvernement, qualifié de «Gouvernement de Salut Public». La première équipe au pouvoir est composée pour l'essentiel des anciens commissaires généraux de l'AFDL.

Laurent-Désiré Kabila cumulait, lui-même les fonctions de Commandant Suprême des Forces Armées Congolaises, de la Police Nationale et du Service National, du Président de la République, Chef de l'Etat et chef du Gouvernement, Président de l'AFDL. Il est également investi des fonctions législatives lorsqu'il légifère par Décret-loi.

Ce n'est que plus tard qu'il nommera un Parlement appelé : Assemblée Constituante et Législative/Parlement de Transition (ACL/PT) après avoir modifié en 1998 le Décret la loi 003 du 27 Mai 1997 qui a servi de base pour l'organisation de la gouvernance du pays sous L'AFDL. Mais, au niveau de l'Armée et des services de sécurité, rien n'était encore clair.

Dans l'entre temps, des procès des dignitaires de l'ancien régime sont mal organisés et donnant des résultats contraires à ce que l'on attendait. Le Président de la République, qui gouverne par Décret-loi, interdisant les activités politiques pour une durée non précisée.

Autrement L'AFDL était seul parti reconnu sur toute l'étendue nationale jusqu'à un nouvel ordre ce qui prouverait une fois encore dans le pays une dérive dictatoriale d'empêcher qu'il y ait le pluralisme politique.

Tous ces faits indiquent à suffisance que la République Démocratique du Congo s'éloigne de plus en plus du processus de démocratisation. En matière de démocratie, la désillusion était totale. Le pays vivait dans un tel climat politique depuis le 17 mai

1997 marquée par des crises politiques, le 2 août 1998, Kinshasa est surprise par une nouvelle guerre laquelle, cette fois, la frappe et l'atteint directement.

L'on apprend alors que des Congolais se rebellent et créent à Goma un mouvement politico-militaire dénommé « le Rassemblement Congolais pour la Démocratie (RCD) », composé des ex-alliés de L'AFDL, qui annonce son objectif : le renversement du régime de Kabila et la rectification de la « Révolution » AFDL. Dans le souci de libéraliser la vie politique au Congo-Kinshasa.

II.7. LE GOUVERNEMENT JOSEPH KABILA

A la mort de L.D Kabila, son Fils le Général Major Joseph Kabila est coopté comme Président de la République en remplacement de son défunt père.

Une fois le serment prêté, le nouveau Chef de l'Etat s'installe dans son rôle et fait son premier discours de politique générale qui est dans l'ensemble bien accueillie. Il est attendu aux actes sur le dialogue inter congolais, l'Accord de Lusaka, la gestion économique et les relations avec les partenaires extérieurs de la RDC, notamment les puissances occidentales et les institutions de Brettons Wood (FMI et BM). Face à toutes ces questions, Joseph Kabila n'avait pas tardé à se manifester ; il s'était montré très ouvert et coopératif.

Conclusion

Ce chapitre a consacré à l'étude des résistances pendant la période coloniale. Il a démontré que depuis les premières tentatives de la pénétration blanche en Afrique en général et au Congo en particulier, la défense et l'illustration de l'identité noire-africaine se sont toujours manifestées sous plusieurs formes (armées, mouvements religieux, idéologiques, mouvements associatifs et par des personnages...), sans interruption, jusqu'à la reconquête de l'indépendance.

Déjà, à partir de 1882, les populations locales abusées se soulèvent. Elles sont réprimées par les armes. Le témoignage de Charles Lemaire, officier belge, le prouve : « Mon expérience africaine commença dans les coups de fusil et de canon, dans les incendies de villages, en un mot, dans l'abus et le sur-abus de la force avec tous ses excès ». Ces résistances, dont les témoignages nous parviennent par les récits de ceux qui les répriment, sont « innombrables, au moins jusqu'à la première guerre mondiale » où l'emprise territoriale se stabilise.

Référence

I. Ouvrages

➤ Ouvrages généraux

- [1]. BAYART, J-F., *Comparer en France, petit essai d'autobiographie, Introduction à la greffe de la Démocratie, les paradoxes de la longue durée*, PUF, Paris, 2008
- [2]. BERTRAND, B., *Sociologie de l'Etat*, Paris, Hachette, 2002
- [3]. BOUGNOUX, D., *La communication contre l'information*, Paris, La Découverte, 1993
- [4]. BRAECKAMAN, C., *le Dinsaure*, Fayard, Paris, 1991.
- [5]. CRAWFORD YOUNG, M., *Introduction à la politique congolaise*, I.R.E.S. Kinshasa, 1965.
- [6]. DALVIN F., *Essentiel de la Sociologie Politique*, PUF, Paris, 2020
- [7]. DUVERGER M., *Initiation Politique et Droit Constitutionnel*, Paris, PUF, 1996.
- [8]. KABUYA LUMUNA, *Manuel de Sociologie Politique*, Kinshasa, Médiaspaul, 2011.
- [9]. KABUYA LUMUNA. ; *Introduction à la science politique*, Kinshasa, Médiaspaul, 2006
- [10]. LAUREN, H., *l'empire et ses ennemis*, Paris, Seuil, 2009.

- [11]. LINCOLN, A., *Qu'est-ce que la démocratie ?* United States Informations Agences, New-York. 1991
- [12]. MAFURINE, *Droit Constitution et Institutions Politiques*, Paris, PUF, 2017
- [13]. MBALULA FIKILE C. *L'essentiel du système démocratique*, Kinshasa, PUK ; 2006
- [14]. MBELA HIZA et LAMES MPONG, *Comprendre la sociologie la sociologie. De la genèse à la constitution de son langage*, Kinshasa, 2^{ème} édition revue et corrigée, Chaire UNESCO, 2009. Contingence. Kinshasa, Ed. CAPM, 2013.
- [15]. MPONGO BOKAKU BOATOLINGA E., *Institutions politiques et droit constitutionnel : Théorie générale des institutions politiques de l'Etat*, Fribourg (Suisse), Edition Universitaire Africaine, 2001.
- [16]. MULUMBA NGASHA A., *Sociologie politique*, Lubumbashi, 2^{ème} Ed. Médiaspaul-Africa, 1988.
- [17]. MULUMBATI NGASHA A., *Introduction à la science politique*, Lubumbashi, Ed. Médiaspaul Africa, 2005.
- [18]. NACHA MBACK C., *Démocratisation et décentralisation*, Paris, Karthala, 2006.
- [19]. SABAKINU KIVILU, *Démocratie et paix en République Démocratique du Congo*, Kinshasa, PUK, 1999
- [20]. VEDEL Georges, *Droit Constitutionnel*, Paris, L'Harmattan, 1949.

➤ **Ouvrages spécifiques**

- [21]. BALANDA MIKUIIN LELIEL G., *Les Accords de Paix en RDC : Solutions ou défis*, Paris, PUF, 2003.
- [22]. BELGICA De BOECK G., *Les Révoltes de Force Publique sous Léopold II : Congo 1985-1908*, Anvers, éd. EPO, 1987.
- [23]. BELGICA De WEERD G., *L'Etat Indépendant du Congo : A la recherche de la vérité historique*, Bruxelles, éd. Dynamédia, 2015.
- [24]. BEZOMBES R et DEQUEKER J-M, *L'or de M'siri*, Paris, éd. Hatier, 1990.
- [25]. BONGELI YEIKELO E., *D'un Etat-bébé à un Etat congolais responsable*, Paris, L'Harmattan, 2002
- [26]. BONGELI YEIKELO, E., *la Mondialisation, l'occident et le Congo-Kinshasa*, Paris, L'Harmattan, 2008
- [27]. BONNIE CAMPBELL, *Enjeux des nouvelles réglementations minières en Afrique*, Québec, Ed. GRAMA, 2004
- [28]. BOUTROS BOUTROS-GHALI, *L'Agenda de la Paix et les actions de la Campagne Nationale pour une Paix durable*, New-York, Publication de l'ONU, 1992
- [29]. BRAECKMAN C., *Les nouveaux prédateurs en politique de puissance en Afrique Centrale*, Bruxelles, Ed. Aden, 2009
- [30]. BRAECKMAN, C., *Terreur africaine, Burundi, Rwanda, Zaïre : les racines de la violence*, Paris, Fayard, 1996.
- [31]. CATTIER, F., *Etude sur la situation de l'Etat indépendant du Congo*, Bruxelles, Ed. E.I.C, 1906.
- [32]. CHALIAND, G., *l'enjeu africain, Géostratégies des puissances*, Lausanne, Paris, 1984
- [33]. CHAPAUX, A., *le Congo histoire, diplomatie, physique, politique, économique, humanitaire et colonial*, Bruxelles, Ed. Charles Rozet Ebook, 1894.
- [34]. Conférence Episcopale du Zaïre, *le processus de la démocratisation au Zaïre, obstacles majeurs et voies de solution*, Kinshasa, Secrétariat Général de la CEZ, Kinshasa, 1996.
- [35]. COURADE, G., *l'Afrique des idées reçues*, Paris, Ed. Belin, Collection Mappemonde, 2006.
- [36]. DE VILLERS, G., *De Mobutu à Mobutu, trente ans de relations Belgo-Zaïroises*, Bruxelles, Ed. De Boeck Université, 1995

- [37]. DUMOND, R., *L'Afrique noire est mal partie*, Paris, Seuil, 1995.
- [38]. DUMONT, R., *Démocratie pour l'Afrique*, Paris, Seuil, 1991.
- [39]. FERDINAND KLERK, *La question de la démocratisation de l'Afrique*, Fayard, Paris, 2004.
- [40]. FWELLEY D., *Lettre à tous les congolais, Savoir gouverner et servir la République*, Suisse, Ed. Afrique nouvelle, 2023.
- [41]. GILSON AWUMA, *Processus de la démocratisation du Congo/Kinshasa*, l'Harmattan, Paris, 2008
- [42]. GLASER Antoine, SMITH Stephen, *L'Afrique sans africains. Le rêve blanc du continent noir*, Paris, Stock, 1994.
- [43]. KABATU-SUILA B., *le Congo en marche*, Kinshasa, Ed. KA-IMMO-Kinshasa, 2001.
- [44]. KABEMBA WAKASANDA F., *Du Congo Indépendant au Congo Démocratique*, CRESEDIP/ISP-Gombe, Kinshasa, 2021
- [45]. KABUIKA TSHIPATA J., *La République Démocratique du Congo*, L'Harmattan, Kinshasa, 2023.
- [46]. KAMBAYI BWATSHA, J., *La Belgique coloniale et les Lumumba au Congo*, La Confiance, Bruxelles, 2013
- [47]. KASONGO NUMBI, K., *L'Afrique se recolonise : une relecture du demi-siècle de l'indépendance du Congo-Kinshasa*, Paris, L'Harmattan, 2008.
- [48]. LE FEBVRE, H., *le nationalisme contre les nations*, Armand Colin, Paris, 1937.
- [49]. MABIALA MANTUBA-NGOMA P., *les élections dans l'histoire politique de la République Démocratique du Congo*, Ed. Konrad Adenauer Stiftung, Kinshasa, 2013
- [50]. SHADARY MULANDA E., *la Décentralisation en République Démocratique du Congo*, Paris, L'Harmattan, Paris, 2022
- [51]. THOMAS CALLAGHY, *les partenaires internationaux en mettant au service de son pouvoir patrimonial*, Paris, L'Harmattan, 1999.
- [52]. UDPS, *Le projet de Société*, Kinshasa, Ed. Médiaspaul, 2016
- [53]. VIRCOULON T., *Nouvelle figure de la mondialisation en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 2007
- [54]. VLADIMIR LININE, *Impérialisme, stade suprême du capitalisme*, Paris, Flammarion, 1964.
- [55]. VUDULU WADA, *Prise de conscience nationale en RDC*, Paris, PUF, 2021.
- [56]. ZIEGLER J., *Main basse sur l'Afrique*, Paris, seuil, 1978

II. Articles de Revues scientifiques

- [57]. DROSENS, G. « *Congo aan den Yser: De Congolese soldant en van hetBelgisch léger ide Eerstewereldoorlog* », In *Cahiers Bruxellois*, Vol. xlvii, n°1, 2014.
- [58]. FEURIND SULTIN, *Du Comité International d'Accompagnement de la Transition au Congo/Kinshasa*, Kinshasa, 2018.
- [59]. HESSELBEIN, G., « *Essor et déclin de l'Etat Congo : un récit analytique de la construction de l'Etat* », Document de travail », in Crisis States Research Centre, série n°2, Working Papers, Bruxelles, 2007.
- [60]. KEUTCHEU, J. « *l'ingérence démocratique en Afrique comme institution, dispositif et scène* », In *Études internationales*, Volume 45, Yaoundé, Septembre 2014
- [61]. NZINGO GLORY, « *la question de respect des droits de l'homme en République Démocratique du Congo sous la 3^{ème} République* », in *Revue Afrique*, n° 40, Berlin, 2015.

- [62]. ZOLONDO MAWETE J., « *l'agenda caché de la mission des institutions de Breton Wood en Afrique* », In revue Congo Afrique, N° 30, Juin, Kinshasa, 2007.

III. Travaux inédits (Thèses, Mémoires, Notes de cours, etc.)

➤ Thèses de Doctorat

- [63]. INGANGE IKYO, *crise politique, conférence nationale et refondation de la démocratie en Afrique noire. Cas du Benin, Congo et de la RDC*, Thèse de doctorat, SPA/FSSAP, UNIKIN, inédit

➤ Mémoires de DEA/Master et Licence

- [64]. KABUIKA TSHITAPA, J, *Analyse des forces et alliances politiques face aux enjeux dans la dynamique démocratique durant la transition RDC*, Mémoire de Licence en SPA, FSSAP, UPN, Kinshasa, 2005-2006

➤ Notes de cours

- [65]. BOKONGO LIBAKEA M., *Histoire politique et administrative du Congo*, cours inédit, G1 SPA, UPN, Kinshasa, 2010
- [66]. INGANGE IKYO, B, *Histoire politique et administrative du Congo*, cours inédit G1/FSSAP/ULK, 2014-2015.
- [67]. LUKONGO KALONGE G., *Systèmes politiques de pays africains*, Cours Inédit, L1 SPA, UPN, Kinshasa, 2022-2023
- [68]. MAKENGO NKUTU A., *Droit Constitutionnel et Institutions Politiques*, cours inédit, G2 SPA, UPN, Kinshasa, 2013-2014
- [69]. NDJOLI ESENG'EKELI J., *l'Etat de droit constitutionnel*, Théories Générales, cours inédit, G1 Droit UKIKIN, 2020-2021.
- [70]. NGBELU MOYOKO J., *Anthropologie Politique*, cours inédit, L1 SPA, FSSAP, UPN, 2013-2014
- [71]. NIEMBA SOUGA J; *Systèmes Politiques Comparés*, Cours inédit, L1 SPA, UPN, Kinshasa, 2013-2014
- [72]. NIEMBA SOUNG J. *Introduction à la science politique*, cours inédit, G1 SPA et RI, FSSAP, UPN, Kinshasa, 2010-2011
- [73]. OYANGANDJI B., *Aspects Politiques et Administratifs du développement*, Cours inédit, L1 SPA, UPN, 2014-2015.
- [74]. SHAMUANA, J; *Théories des Relations Internationales*, cours inédit, l1 SPA, FSSAP, UPN, 2012-2013.
- [75]. TOENGAHO LOKUNDO, F. *Droit constitutionnel*, de cours inédit, G2 SPA, UPN, Kinshasa, 2011-2012
- [76]. TSHISUNGU LUBAMBA, *Histoire Politique du Congo II*, cours inédit, G2 SPA, FSSAP, UPN, 2010-2011

IV. Autres publications

- [77]. MISSION D'OBSERVATION ELECTORALE DE L'UNION EUROPEENNE EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO, *élections présidentielles, législatives et provinciales de 2006, Rapport final, 23 Février 2007, ou Organisation Internationale de la Francophonie, Rapport de la Mission Francophone d'Observation des élections présidentielles, législatives et provinciales des 30 Octobre 2006*
- [78]. NATIONS UNIES, CONSEIL DE SECURITE, *Vingt-cinquième rapport du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République Démocratique du Congo, S/2008/218, 2 Avril.*
- [79]. BARACYETSE, P., *L'enjeu géopolitique des transnationales minières en République Démocratique du Congo (Ex. Zaïre). Documentaire international sur la région des grands lacs africains*, Buzet S.O.S Rwanda-Burundi-Buzet, Décembre, en ligne <http://www.grandslacs.net/doc/3746.pdf>, consulté le 06 Janvier 2004.